



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Le 12 mai 2022,

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **-Abattoir de Mauléon-**

Une réunion s'est tenue ce jour à la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, sous la présidence de Mme la Sous-préfète Anna Nguyen, au sujet de la mise en demeure prononcée le 4 mai à l'encontre de l'abattoir de Mauléon.

En présence du Président et du vice-président de l'abattoir, respectivement Jean-Michel Arrayet et Pierre Urruty, du directeur et des services de la Communauté d'agglomération Pays Basque, la réunion a été constructive et s'est déroulée dans un climat de confiance.

La direction de l'abattoir a pu apporter des éléments de réponse concrets et un calendrier précis de mise en œuvre des actions correctives afin de permettre rapidement un fonctionnement à nouveau optimal de l'outil de production.

Des engagements ont été pris pour établir une relation partenariale renforcée avec les services de l'Etat, et garantir la sécurité, la qualité, la conformité et l'amélioration des conditions de travail.

Les services de l'Etat soulignent les efforts déjà fournis par l'abattoir et son directeur qui a reçu le soutien de tous les participants à cette réunion.

Toutes les actions correctives devront être mises en œuvre avant le 20 mai prochain. Un contrôle des services de l'Etat permettra de confirmer le respect des engagements pris.

Madame la Sous-préfète a souligné les « éléments très positifs » présentés et a relevé la « volonté collective que l'abattoir soit sécurisé pour perdurer de façon pérenne ». Elle a souligné la « qualité du document et des propositions » qui vont notamment dans le sens d'un meilleur partage d'informations et de préconisations entre les services de l'Etat et les personnels de l'abattoir.

Une décision sera prise dès demain matin par les services de l'Etat quant à la possibilité d'accueillir les particuliers jusqu'au 20 mai.